



ÉCHANGES JEUNESSE CANADA DU YMCA

Module 5 – Voyage et hébergement



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien

Le gouvernement du Canada, par l'entremise d'Échanges Canada, une composante du ministère du Patrimoine canadien, apporte un soutien financier à ce programme. Échanges Canada offre également de l'information concernant les opportunités d'échanges offertes aux jeunes Canadiens et Canadiennes via la ligne d'information sans frais 1 800 O-CANADA (1 800 622-6232, téléscripneur/ATME 1 800 465-7735), ou en visitant le site Web www.echanges.gc.ca.

Canada

Remerciements

Depuis la première édition de ce manuel en 1994, nous avons reçu des conseils, suggestions et exemples de nombreux responsables de groupe de programmes d'échanges. Nous leur sommes reconnaissants de leur soutien. Nous tenons par ailleurs à remercier notre Comité consultatif de jeunes et notre Comité consultatif de responsables de groupe pour leurs précieux conseils.

D'autres organisations nous ont également aidés. Nous adressons nos remerciements au Conseil des 4-H du Canada et à Expériences Canada de leur contribution.

Révisé en 2021 par le YMCA

Révision de la version française : Les YMCA du Québec

Tous droits réservés 2021

YMCA du Grand Toronto

300 - 2200 rue Yonge

Toronto, Ontario M4S 2C6

Tél. : 1 877 639-9987

Télec. : 647 439-4502

Tout extrait de ce manuel peut être reproduit à des fins éducatives sans la permission du YMCA du Grand Toronto, à condition qu'une mention du programme Échanges jeunesse Canada du YMCA soit faite. Les sources d'information principales ont été notées, dans la mesure du possible.

Also available in English.

Dans ce document, les termes masculins employés pour désigner des personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur de féminin et de masculin.

Le numéro d'organisme de charité de votre YMCA est le 11930 7080.

Manuel à l'intention des responsables de groupe

Module 5 – Voyage et hébergement

Table des matières

Arrangements relatifs au voyage et à l'hébergement	4
Prendre les dispositions d'hébergement nécessaires.....	4
Préparer les parents/tuteurs.....	8
Hébergement en commun	9
Avant le voyage	12
Visite et accueil du groupe jumeau.....	13
Prendre soin de soi lors du voyage et de l'accueil.....	15
Veiller à la sécurité de tous les participants	16
Supervision du groupe	16
Gardez la documentation et les pièces d'identité en lieu sûr.....	16
Minimiser les risques.....	17
Ayez un plan d'urgence	17
Consignes de sécurité pour les parents/tuteurs.....	18
Résoudre les problèmes.....	19
Que faire en cas de vol retardé ou annulé.....	21
Rapport d'incident : marche à suivre	22
Déclarer les mauvais traitements ou la négligence	23
Premiers soins en santé mentale	24
Fiche de données pour les jeunes – Protège-toi contre les agressions sexuelles	26

Arrangements relatifs au voyage et à l'hébergement

Prendre les dispositions d'hébergement nécessaires

En effectuant les vérifications concernant les familles d'accueil et en communiquant régulièrement avec les parents/tuteurs des membres de votre groupe, vous pourrez rassurer le responsable du groupe jumeau quant au fait que les familles d'accueil seront adéquates et sécuritaires. Les parents/tuteurs de votre groupe seront également rassurés de savoir que les parents/tuteurs du groupe jumeau sont soumis aux mêmes processus de vérification.

Veillez vérifier les politiques et règlements de votre école ou organisation sur l'hébergement avec les familles d'accueil avant de communiquer avec votre responsable de groupe jumeau. Si un hébergement de groupe est requis compte tenu des besoins de la famille, assurez-vous d'être au courant des options dans votre région et de leurs disponibilités.

Vérification des familles d'accueil

Chaque participant a le droit de séjourner dans un milieu sûr et sécuritaire. **C'est pourquoi les participants et les familles d'accueil doivent obligatoirement subir une vérification.** Ceci inclut les responsables de groupe et les organisateurs qui hébergent un jeune chez eux.

Les responsables de groupe doivent veiller à ce que la vérification des références soit effectuée avec le plus grand soin, de façon à respecter les familles et leur vie privée, tout en s'assurant qu'elles satisfassent les exigences en tant qu'hôtes.

Voici la liste des formulaires requis pour l'hébergement :

- **Contrat de la famille d'accueil et références** : Chaque famille d'accueil doit signer un contrat. Chaque famille devra fournir au moins quatre références. Assurez-vous qu'aucune référence n'est un membre de la même famille ou n'a un quelconque lien de parenté avec la famille d'accueil. La personne qui agit à titre de référence peut être, par exemple, l'employeur, un collègue, le médecin de famille, l'enseignant de l'enfant ou son directeur d'école.
- **Contrat de la famille d'accueil alternative** : Le contrat de la famille d'accueil alternative sera signé par d'autres membres de la communauté qui accueillent un

jeune, mais qui n'ont pas de jeune impliqué dans l'échange. Vous devrez entreprendre le même processus de sélection pour les familles d'accueil alternatives.

- **Entrevue des références** : Effectuez des entrevues avec au moins trois références pour chaque famille. Assurez-vous que chaque formulaire de références est signé et daté par la personne qui a effectué l'entrevue. **En tant que responsable de groupe, vous devez approuver toutes les familles d'accueil et signer tous les formulaires de références.** Assurez-vous que la personne responsable de l'entrevue et la référence ne soient pas la même personne.
- **La liste d'hébergement** : La liste d'hébergement contiendra les noms et les coordonnées de chaque famille qui héberge pendant l'échange. Chaque famille se trouvant sur la liste doit avoir pris part au processus de sélection. **La liste doit être soumise à votre coordonnateur régional au moins deux semaines avant vos hôtes du groupe.**

Les formulaires se trouvent sur le site Web des responsables de groupe à :

<https://www.ejca.net/>

Comité de vérification

Comme il pourrait être laborieux de remplir tous les formulaires et vérifier les références, vous pourriez mettre sur pied un comité de vérification.

Deux ou trois personnes responsables pourraient vous aider à appeler les références, à remplir les formulaires, à visiter, s'il le faut, le foyer de la famille d'accueil, et à déterminer si elle satisfait aux critères d'admissibilité. Les membres du comité doivent s'engager à ne pas divulguer les renseignements qu'ils obtiendront.

Raison pour refuser une famille

N'autorisez pas une famille à accueillir des jeunes si votre enquête révèle la moindre allusion à de mauvais traitements quels qu'ils soient, ou si vous observez un milieu violent, des problèmes d'alcool ou de drogue, des conditions de vie malsaines ou tout autre comportement inapproprié. Il est important de prévoir une procédure de révision pour les familles qui voudraient faire appel d'une décision défavorable.

Marche à suivre

1. Demandez aux parents/tuteurs de remplir le formulaire « Contrat de la famille d'accueil et références » en même temps que le « Consentement et contrat du participant »;
2. Appelez trois références. Utilisez le formulaire « Entrevue des références »;
3. Faites passer une entrevue à la famille d'accueil chez elle, si vous pensez que cela vous aidera à prendre votre décision;
4. Communiquez votre décision à la famille. Si vous décidez que la famille ne convient pas, informez- la par écrit, mais ne donnez pas d'explication. Vous trouverez plus bas un exemple de lettre de refus;
5. Remplissez tous les formulaires et mettez-les sous clé;
6. Signez la lettre d'acceptation du responsable de groupe. Vous confirmerez ainsi que toutes les familles d'accueil ont fait l'objet d'une enquête. Envoyez la lettre au bureau des Échanges du YMCA;
7. Le YMCA examinera et approuvera les références.

Arrangements d'hébergement alternatifs

Il est conseillé de prévoir les imprévus qui pourraient survenir au niveau de l'hébergement. Discutez cette question avec le responsable de votre groupe jumeau à l'avance.

Veuillez noter que **SEULES** les familles approuvées pourront héberger un jeune. Si vous devez trouver une famille d'accueil alternative, la nouvelle famille sera également soumise au processus de sélection des hôtes, y compris à la vérification des références **AVANT** que le jeune ne soit accueilli par cette famille.

De plus, dans aucune circonstance un jeune ne sera autorisé à se séparer du groupe pour passer du temps avec un membre de sa famille sans avoir le consentement de ses parents/tuteurs.

Hébergement des responsables de groupe

Habituellement, les responsables de groupe préfèrent être hébergés chez leur homologue. Discutez-en avec les autres responsables de votre groupe et du groupe jumeau afin de vous assurer que tout le monde a bien compris les dispositions prises. Il vous faudra peut-être aussi prévenir votre famille.

Exemple de lettre de refus

Voici un exemple de lettre que vous pouvez utiliser si vous devez refuser une famille après avoir fait votre enquête.

Madame, Monsieur,

Le programme Échanges jeunesse Canada du YMCA reconnaît que les familles d'accueil doivent avoir une conduite exemplaire, parce qu'elles sont dans une situation de confiance. C'est pourquoi nous faisons une enquête concernant toutes les éventuelles familles d'accueil. Les normes élevées du YMCA continuent à assurer aux jeunes qui participent à nos programmes une expérience enrichissante et vécue en toute sécurité.

Nous avons examiné votre demande et celles des autres familles qui désirent participer au programme Échanges jeunesse Canada du YMCA en tant que famille d'accueil. Nous avons le regret de vous informer que votre famille n'a pas été choisie.

*Je vous remercie de votre participation et vous prie de recevoir,
Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.*

(Nom du responsable de groupe)

Préparer les parents/tuteurs

Il est tout aussi important de préparer les parents/tuteurs et les autres membres de la famille que les membres du groupe. Si votre échange est interculturel, les parents/tuteurs peuvent également vivre un choc culturel.

Lors d'une réunion de planification, soulignez la façon dont une famille peut offrir une expérience positive à son invité. Décrivez les responsabilités de la famille d'accueil ainsi que des activités que la famille peut entreprendre avec son visiteur. Discutez du degré de supervision qu'ils devront assurer. **Partagez le Guide pour les familles d'accueil**, qui se trouve sur le site Web des responsables de groupe à : <https://www.ejca.net/>

Vie familiale

De concert avec les parents/tuteurs, établissez une liste de questions devant être réglées dès l'arrivée du participant. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de sujets courants. Vous devez déterminer lesquels sont les plus appropriés pour vous :

- Lessive;
- Repas et collations;
- Utilisation de la télévision, d'Internet et de la radio;
- Utilisation de la cuisine et des appareils ménagers;
- Heures des repas, choix de repas;
- Pratiques familiales et religieuses.

Communiquer avec les parents/tuteurs du jeune visiteur

Certains parents/tuteurs se sentent plus à l'aise et rassurés lorsqu'ils se présentent aux parents/tuteurs du jeune visiteur avant l'échange. Si un parent/tuteur a des inquiétudes, vous pouvez demander conseil à votre coordonnateur régional ou demander qu'un parent/tuteur ayant fait l'expérience du programme communique avec le parent/tuteur inquiet afin de répondre à toutes ses questions.

Rappel aux parents/tuteurs

Dites aux parents/tuteurs que si les choses s'avèrent difficiles, ils ne devraient pas perdre leur temps à chercher à qui la faute (y compris eux-mêmes). Leur visiteur se trouve face à une nouvelle famille et peut-être même une nouvelle culture. Il s'agit peut-être de son premier séjour loin de chez lui. Les parents/tuteur doivent faire preuve de patience et de compréhension.

Hébergement en commun

Votre groupe peut avoir besoin d'un hébergement en commun, soit dans le cadre du plan d'accueil, qui peut comprendre une activité de camping ou une sortie nécessitant un hébergement en groupe, soit pour éliminer un obstacle à la participation.

L'hébergement en commun a lieu habituellement dans le dortoir d'un établissement scolaire, dans un camp ou dans une auberge de jeunesse. De façon générale, les hôtels ne sont pas considérés, car ils sont ouverts au public et coûteux.

Avant que le YMCA ne puisse approuver des mesures d'hébergement en commun, vous devez fournir:

- Une description du lieu, y compris des installations, de leur agencement et de tout risque éventuel, comme signaler la présence d'une piscine ou d'un lac non surveillé ou d'endroits ayant un permis de vente d'alcool, et inclure un dépliant ou toute autre documentation, dans la mesure du possible;
- Une liste de mesures qui permettront d'assurer la sécurité des membres du groupe, y compris la répartition dans les chambres, les protocoles de supervision, particulièrement après les heures des activités, et les procédures visant à minimiser les risques.

Si vous avez songé à l'hébergement en commun pour votre groupe, discutez-en le plus tôt possible avec votre coordonnateur régional. Il vous remettra un formulaire à compléter et retourner.

Le responsable de votre groupe jumeau devra également signer le formulaire afin d'éviter tout malentendu relativement à l'hébergement.

Si l'hébergement en commun fait partie d'une demande de mesures spéciales, vous devez soumettre le formulaire ainsi que la lettre initiale proposant ce type d'hébergement et une proposition de prix.

Hébergement en commun - Considérations générales quant à l'accueil

Localisation et coût

- Est-il facilement accessible en transport en commun? Autrement, vérifiez les moyens de transport possibles.
- Quelle est la durée du trajet entre le lieu d'hébergement commun et les activités planifiées? Quel en est le coût?
- Peut-on faire une réservation? Pouvons-nous réserver l'intégralité de l'établissement?

Chambres et agencement

- De combien de chambres aurez-vous besoin? Les responsables de groupe auront-ils leur propre chambre? Combien de personnes peuvent dormir dans une chambre?
- Comment le groupe sera-t-il divisé dans les chambres? Qui partagera une chambre avec qui?
- Comment le temps libre sera-t-il prévu? Aura-t-il lieu à l'hébergement commun? Ou ailleurs? Les jeunes pourront-ils se réunir dans les aires communes?

Supervision

- Comment se déroulera la supervision des jeunes dans leurs chambres et dans les aires communes?
- Pourrez-vous aider le responsable du groupe jumeau pour la supervision des participants en soirée?

Nourriture

- D'où viendront les repas?
- Les déjeuners et les repas sont-ils fournis? Si oui, qu'est-ce qui est inclus?
- Quels appareils ménagers sont disponibles, le cas échéant (réfrigérateur/poêle/cuisinière/grille-pain)?

Politiques et services

- Nos chambres seront-elles nettoyées par le personnel de ménage?
- Comment fonctionne la distribution des clés? Quelle est votre politique pour les clés perdues ou volées?

- Quelle est leur politique en matière de santé et de sécurité? Avec qui peut-on communiquer en cas d'urgence?
- Est-ce que le responsable du groupe jumeau (ou vous-même) pourra faire une inspection des lieux à son arrivée?

Hébergement en commun - Considérations générales quant au voyage

Supervision

- Les responsables de groupe auront la responsabilité de tout le groupe, il faut donc être disponible presque en tout temps. Envisagez la façon dont vous vous soutiendrez mutuellement pour ne pas engendrer un épuisement professionnel.
- Une supervision sera-t-elle assurée la nuit?
- Comment éviterez-vous l'épuisement si vous devez partager une chambre avec les participants?

Inspection et propreté

- Dans quel état est le site à votre arrivée? Y a-t-il des dommages visibles? (Référez-vous à la liste de vérification disponible sur le site Internet du Responsable de groupe).
- Qui nettoiera après le départ de votre groupe? Comment l'espace sera-t-il nettoyé pendant votre séjour?

Avant le voyage

Dresser une liste d'articles à apporter

Afin de vous assurer que tous les membres du groupe savent ce qu'ils doivent apporter, demandez au responsable de votre groupe jumeau de vous faire parvenir une liste d'articles essentiels pour la visite, surtout dans des endroits où le climat peut être extrême.

Dressez une liste semblable à son intention.

Recommandez aux participants de n'apporter qu'une valise et un fourre-tout, portant chacun une étiquette indiquant leurs nom et adresse.

Comme responsable de groupe, assurez-vous d'apporter :

- De l'argent et des numéros de téléphone en cas d'urgence;
- Des médicaments contre la douleur et les nausées;
- Un casse-croûte ou de l'argent pour payer un repas;
- Des collations en cas de retards d'avion.

Votre dernière réunion de planification avant de partir en voyage

Sujet à aborder :

- Voyage en avion—comportement attendu, vérifications de la sécurité (importance de ne pas plaisanter à propos de la drogue ou du terrorisme), objets ne pouvant être apportés à bord, nouveaux règlements, nécessité de demeurer ensemble.
- Hôtel : si vous faites escale en cours de route : comportement requis, niveau de bruit tolérable, importance de ne pas quitter l'hôtel;
- Adresse, numéro de téléphone et argent sur soi en cas d'urgence;

Vérifiez s'il s'agit d'un premier voyage par avion pour des membres du groupe. Si oui, vous voudrez peut-être les surveiller de plus près.

Dans le cas d'un groupe de participants plus jeunes

Si votre groupe est jeune et passablement nerveux, déterminez un moment où les parents/tuteurs pourront parler à leurs enfants peu de temps après leur arrivée ou quand ils rejoignent leur famille d'accueil. Cela pourrait les aider à s'ajuster.

Assurez-vous que tous les membres du groupe et leurs parents possèdent un exemplaire du calendrier d'activités du groupe jumeau, des numéros de téléphone de la famille d'accueil et

du plan d'urgence. Les parents/tuteurs doivent pouvoir communiquer avec vous et votre groupe jumeau à tout moment pendant l'échange.

Organisez une réunion avec les participants pour déterminer à quel niveau ils veulent s'engager. Certains groupes pourraient être en mesure de prendre en charge un grand nombre de tâches énumérées dans cette section. D'autres peuvent choisir une ou deux tâches qu'ils pensent pouvoir accomplir.

Visite et accueil du groupe jumeau

Voici des suggestions pour tirer le maximum de l'expérience de voyage et d'accueil.

Tenir un journal quotidien

Un journal où vous consignez vos idées et impressions peut devenir la base de vos discussions sur le voyage lors des activités de suivi. Chaque participant peut tenir un journal, ou le groupe peut créer un journal collectif et s'arranger pour que, chaque jour, une personne différente en ait la responsabilité.

Vérification quotidienne

Prenez contact avec le groupe pendant 10 à 15 minutes chaque jour à une heure prédéterminée. Cela donne l'occasion à chaque participant de pouvoir parler des problèmes ou préoccupations qu'il pourrait avoir. Cela permet aussi aux participants de réfléchir à ce qu'ils ont fait durant la journée.

Assurez-vous que les membres de votre groupe peuvent communiquer avec vous à tout moment s'ils ont des problèmes ou des questions.

Considérations lorsque vous accueillez le groupe jumeau

Un groupe a distribué à ses membres un feuillet énumérant les choses à ne pas oublier lors du séjour du groupe jumeau. Voici leurs suggestions.

- À plusieurs reprises pendant la journée, demande à ton invité s'il a faim, est fatigué, se sent à l'aise ou a besoin de quelque chose. Fais en sorte qu'il se sente chez lui.
- Présente-le à tous tes amis et aux membres de ta famille.
- Renseigne-le du mieux que tu peux sur ta communauté.
- Parle avec ton responsable de groupe si tu crois qu'il pourrait y avoir un problème.
- Nous avons un grand nombre d'activités planifiées; sois prêt à aider pour la mise en place, le nettoyage ou toute autre chose en vue d'en faire un succès.
- Amuse-toi bien!

Organisez une réunion avec le groupe dès votre retour et après le départ de votre groupe jumeau

« Avez-vous aimé votre expérience? Qu'est-ce qui vous a déplu? Comment avez-vous trouvé votre jumelage? » Invitez les membres du groupe à discuter des situations qui ont pu surgir avant la seconde rencontre avec le groupe jumeau. Si votre groupe a effectué le premier voyage, revérifiez les arrangements relatifs à l'accueil du groupe jumeau.

Les moments partagés

Le temps qu'ils passent ensemble permet aux groupes de découvrir la communauté de leur groupe jumeau et de voir la leur sous un jour nouveau.

Chaque échange est unique. Voici quelques commentaires de responsables de groupe sur leur séjour dans la communauté du groupe jumeau.

Patience

« Venant d'une toute petite ville située dans une région reculée, les élèves avaient rarement eu l'occasion de voyager et de rencontrer des étrangers. Ils étaient parfois anxieux, mal à l'aise et ils hésitaient à participer à des activités avec lesquelles ils n'étaient pas familiers. Ils ont mis beaucoup de temps à se sentir à l'aise avec leur hôte... Mais à la fin de leur séjour, bon nombre de ces obstacles avaient été surmontés. »

Carte de remerciements

« Pendant notre séjour en Nouvelle-Écosse, nos élèves ont envoyé des cartes postales aux organismes qui avaient accueilli les membres de notre groupe jumeau en visite chez nous à Yellowknife. Ces cartes les remerciaient de nous avoir aidés à couronner de succès notre accueil. Nous avons pensé qu'ils aimeraient recevoir une carte de nous pendant notre séjour à l'extérieur. »

Imprévus

« Même si, dans le déroulement des activités de l'échange, des imprévus surviennent, ceux-ci font partie de la « vraie » vie et de l'apprentissage. »

Prendre soin de soi lors du voyage et de l'accueil

Temps libre

Entendez-vous avec les autres responsables de groupe pour déterminer quand serait un bon moment pour prévoir du temps libre au cours de l'échange. L'idée est que vous devriez être capable de prendre vos distances avec le groupe et de passer un peu de temps seul. La durée du moment passé loin du groupe devrait être déterminée par tous les responsables de groupe et devrait être raisonnable et équitable.

Donnez du temps libre au groupe

Donner du temps libre au groupe au cours de la journée est une excellente occasion pour que vous ayez également du temps libre. Il est fort probable que les participants souhaitent aussi avoir du temps libre. Essayez de prévoir du temps libre avec le groupe et sans le groupe.

Satisfaites vos besoins fondamentaux

Assurez-vous d'emmagasiner, assez de sommeil, de nourriture et d'eau. Cela vous permettra d'avoir assez d'énergie pour gérer vos groupes.

Faites appel à votre équipe de soutien

Si vous avez une équipe de gens qui vous soutiennent derrière vous, faites appel à eux!

Veiller à la sécurité de tous les participants

Supervision du groupe

Vous êtes responsable de superviser toutes les activités du groupe. Faites le compte des participants à tous les départs.

Assurez-vous que les familles d'accueil comprennent qu'on s'attend à ce qu'elles supervisent leur invité.

Si votre groupe opte pour l'hébergement en commun, vous devrez vous assurer qu'il est supervisé pendant les heures « libres ».

Utilisez un système de compagnonnage

Si vous avez un grand groupe, utilisez le système de compagnonnage. Ce système favorisera l'interaction entre les groupes et vous évitera de vérifier constamment si tous les membres du groupe sont présents.

Soyez disponible

Tous les participants et les parents doivent pouvoir contacter le responsable de groupe ou une autre personne ressource, 24 heures sur 24, durant les deux phases de l'échange.

Gardez la documentation et les pièces d'identité en lieu sûr

Assurez-vous que les membres du groupe se déplacent avec une pièce d'identité officielle, et qu'une photocopie des deux côtés est conservée en lieu sûr.

Avant le départ, donnez à chaque participant et à chaque famille un exemplaire de l'itinéraire avec le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la famille d'accueil ou du dortoir (hébergement en commun) et le numéro de la personne accessible 24 heures sur 24.

Prenez un exemplaire de la liste finale des participants avec vous quand vous voyagez, et laissez un exemplaire au directeur de l'école ou de l'organisation.

Vérifiez les besoins d'ordre médical

Renseignez-vous au sujet de tout médicament que les membres du groupe doivent prendre et assurez-vous que leur quantité est suffisante pour la durée du séjour. Vérifiez que vous avez leur numéro d'assurance maladie, une photocopie recto verso de leur carte d'assurance maladie, et que vous connaissez leurs besoins médicaux.

Si vous comptez séjourner dans une communauté isolée, nous vous conseillons de faire parvenir les renseignements sur les besoins médicaux particuliers à l'avance au responsable du groupe jumeau. Bon nombre de communautés ne disposent que des services d'une infirmerie, avec laquelle le responsable du groupe jumeau peut prendre des dispositions pour qu'elle s'approvisionne en médicaments nécessaires.

Minimiser les risques

Si votre groupe et votre groupe jumeau proviennent de milieux très différents, la notion de ce qui est sécuritaire peut aussi être différente. Par exemple, conduire une motoneige ou subir des engelures peut être quelque chose de tout à fait nouveau pour certains participants vivant dans le sud du Canada. De même, certains groupes provenant de communautés rurales comptent peut-être des jeunes qui n'ont jamais pris le métro ou même un escalier mécanique.

Lorsque vous dressez votre plan en tant que groupe d'accueil, déterminez toutes les activités pouvant être à risque et prévoyez des mesures pour minimiser ces risques. Par exemple, si une activité de natation est prévue, assurez-vous de retenir les services d'un surveillant-sauveteur. Suivez bien les directives de votre organisation en matière de sécurité.

Le YMCA attend de tous les groupes qu'ils fonctionnent selon un principe de minimisation des risques et s'assurent que les échanges se déroulent en toute sécurité. Le YMCA s'attend également à ce que tous les groupes respectent les lois et règlements en vigueur.

Ayez un plan d'urgence

Vous devrez être prêt à répondre aux situations d'urgence, médicale ou autre. Prenez connaissance des procédures du YMCA et de celles de votre organisation, le cas échéant.

Vous devrez également préparer un plan d'urgence avant que le YMCA puisse procéder aux arrangements de voyage du groupe. Discutez-en avec le coordonnateur régional du YMCA. Il serait utile, également, de collaborer étroitement avec le responsable du groupe jumeau pour élaborer vos deux plans.

De nombreuses écoles et organisations ont déjà des plans que vous pouvez utiliser. Un plan d'urgence doit comprendre :

- Des numéros de téléphone d'urgence, tels que le numéro d'assistance-voyage et le numéro d'urgence du YMCA accessible 24 heures sur 24, ainsi que l'information des personnes-ressources de chaque groupe;
- Une attestation affirmant que les responsables de groupe ont remis un exemplaire du plan d'urgence l'un à l'autre ainsi qu'aux familles des participants;
- Une liste des personnes responsables du groupe à différents moments afin de préciser clairement les attentes vis-à-vis des responsables de groupe et des familles;
- Des détails sur la préparation du groupe en cas d'urgence;
- Quoi faire si un participant se perd;
- Quoi faire si un participant tombe malade ou est blessé;
- Entente du groupe par rapport au comportement.

Ce formulaire fait partie du plan d'échange, qui est disponible sur le site Web des responsables de groupe du programme Échanges jeunesse Canada à www.ejca.net.

Discutez avec les parents/tuteurs

Les parents/tuteurs peuvent avoir des questions ou des préoccupations. Au cours d'une réunion, passez en revue les précautions que vous comptez prendre afin d'assurer la sécurité du groupe. Mentionnez toute activité qui peut être considérée comme risquée. Rappelez aux parents/tuteurs qu'on s'attend à ce qu'ils supervisent leur invité.

Consignes de sécurité pour les parents/tuteurs

Dans un véhicule

Si votre visiteur a l'intention de conduire ou de monter dans un véhicule tout-terrain, une motoneige, une motocyclette, une automobile, un camion, etc., ou s'il monte à cheval, veillez à ce qu'il utilise des dispositifs de sécurité adéquats, et que le conducteur ait un permis et une assurance valables pour le genre de véhicule utilisé.

Sur l'eau

Quiconque se trouve à bord d'un bateau, fait du ski nautique ou s'adonne à d'autres activités nautiques doit porter un gilet de sauvetage. Avant d'aller sur l'eau, demandez aux participants s'ils savent nager. Un sauveteur qualifié doit être présent. Assurez-vous que l'embarcation utilisée satisfait au moins aux exigences minimales en matière de matériel de sécurité.

Les sports

Un adulte doit superviser toutes les activités sportives. Ne laissez pas les participants pratiquer des sports dangereux comme l'escalade, la descente de rapides, le saut à l'élastique ou le parachutisme.

À la ferme

Si des participants sont hébergés dans votre ferme, vous devriez leur faire visiter la ferme et leur montrer tous les dangers possibles. Donnez-leur des directives bien précises si vous leur permettez d'utiliser des machines. Les armes à feu doivent être mises sous clé.

Dans la ville

Si vous devez voyager en transport en commun, passez en revue avec votre visiteur les mesures de sécurité nécessaires.

Urgence familiale

Si un participant doit retourner chez lui immédiatement, appelez le responsable de groupe.

Urgence médicale

Si un participant est blessé, obtenez d'abord des soins médicaux. Appelez ensuite le responsable de groupe, qui aura le formulaire de consentement à des soins médicaux et pourra communiquer avec les parents/tuteurs de la personne blessée.

Résoudre les problèmes

Numéros importants :

- Échanges du YMCA — ligne d'urgence 24 h/24 : 647 339-5926
- Échanges du YMCA — ligne sans frais (disponible de 9 h à 17 h) : 1 877 639-9987
- UNIGLOBE (disponible de 9 h à 17 h) 1-877- 771-7157
- UNIGLOBE — ligne accessible en dehors des heures d'ouverture : 1 800 206-1595. Mentionnez le code SOS 2DJ2.

L'hôtel ne trouve pas votre réservation

Demandez au commis de l'hôtel de vérifier à nouveau les réservations sous les noms suivants :

- Échanges Canada;
- YMCA
- UNIGLOBE;
- Le nom de votre association ou école.

Problèmes de comportements

Des problèmes peuvent surgir pour diverses raisons : mal du pays, première liberté à l'extérieur du foyer, découverte de la drogue ou de l'alcool.

La prévention est votre meilleur atout. Les membres du groupe signent tous le contrat de groupe et s'engagent à respecter les attentes relatives au comportement et à la participation avant de prendre part à l'échange. Ce n'est qu'en dernier recours qu'un participant devrait être renvoyé chez lui avant la fin de l'échange.

Dans le cas d'un participant qui éprouve des difficultés avec la famille d'accueil, tentez de régler le problème avec le participant et les parents/tuteurs. Une discussion ouverte peut parfois aider les personnes concernées à se sentir plus à l'aise avec les circonstances.

Urgence familiale durant l'échange

Une personne désignée à l'avance devra recevoir les appels dans votre communauté et transmettre les messages aux autres parents/tuteurs. Discutez avec le participant afin de déterminer la gravité de la situation. S'il faut prendre d'autres dispositions de voyage, téléphonez au bureau du YMCA.

Maladie ou accident

En cas de maladie ou d'accident, communiquez avec le bureau des Échanges (1 877 639-9987) ou l'agence de voyages (1 877 771-7157) si vous devez avancer ou retarder le départ d'un participant ou du groupe.

Que faire en cas de vol retardé ou annulé

Restez calme!

La priorité absolue est d'aller au bureau du service à la clientèle de votre compagnie aérienne pour réserver vos places sur un prochain vol; assurez-vous de souligner que vous voyagez avec un groupe de jeunes.

- Les compagnies aériennes sont les seules capables de réserver vos sièges sur un autre vol si votre vol a été retardé ou annulé. L'agence Uniglobe et la ligne d'assistance d'urgence en voyage ne pourront pas vous aider à ce sujet.
- Ainsi, soyez disposé à scinder le groupe. Assurez-vous de préciser avec la personne qui effectue les changements d'itinéraire qui sont les adultes et qui sont les jeunes au sein de votre groupe. Assurez-vous également que chaque groupe de jeunes sera toujours accompagné d'au moins un adulte.

Si votre vol est retardé ou annulé pendant les heures de bureau selon l'heure normale de l'Est (HNE), appelez votre agent de voyage et votre coordonnateur régional APRÈS avoir parlé au bureau du service à la clientèle de la compagnie aérienne. L'agence de voyages ajustera ensuite le reste de l'itinéraire en fonction des nouvelles dispositions du voyage, que ce soit un transport en autobus, un hébergement commun ou une deuxième compagnie aérienne.

Si votre vol est retardé ou annulé en dehors des heures de bureau (HNE), appelez la ligne d'assistance d'urgence en voyage au 1 800 206-1595. Mentionnez le code SOS 2DJ2. Veuillez prendre note de ceci :

- Il ne s'agit pas d'un numéro de l'agence Uniglobe. Ce service est offert par un autre fournisseur de services d'assistance, qui n'a pas accès à vos informations de voyage.
- En cas d'évènement majeur (comme une tempête de verglas) causant d'importants retards et des annulations, vous serez probablement en attente pendant un certain temps. Vous avez la possibilité de laisser un message et d'écrire un courriel à la ligne d'urgence, ce que nous vous suggérons. Vous pourriez demander à un responsable de rester en attente sur la ligne, pendant que vous laissez un message et écrivez un courriel à partir d'un autre téléphone.
- Vous devrez demander à la ligne d'assistance de secours d'ajuster le reste de l'itinéraire en fonction des nouvelles dispositions du voyage, que ce soit un transport en autobus, un hébergement commun ou une deuxième compagnie aérienne.

En cas de retard imputable aux conditions météorologiques, il est peu probable que la compagnie aérienne fournira l'hébergement à l'hôtel. Soyez disposés à camper dans l'aéroport.

Faites savoir au responsable du groupe jumeau ou à votre personne-ressource à domicile votre nouvelle heure d'arrivée.

- Si un transfert de l'aéroport a été organisé pour vous à votre destination, assurez-vous que votre agent de voyages ou la ligne d'assistance d'urgence a confirmé votre nouvelle heure d'arrivée avec la compagnie d'autobus.

Voyagez toujours avec une carte de crédit avec laquelle vous pouvez payer les dépenses engagées en raison d'un problème en cours de voyage (des repas, voire de l'hébergement).

Rapport d'incident : marche à suivre

Le YMCA a conclu une entente formelle avec Échanges Canada afin d'offrir des programmes d'Échanges jeunesse Canada. Selon cette entente, le YMCA doit informer Échanges Canada, en temps opportun, de tout facteur ou événement pouvant avoir une incidence sur le programme.

Certains incidents ou accidents peuvent être portés à la connaissance du public ou des médias, ou encore faire l'objet de poursuites ou de plaintes de parents/tuteurs. Par conséquent, le YMCA doit être informé de tous les accidents ou incidents.

Si un grave incident ou accident se produit à l'extérieur des heures normales de bureau, veuillez en aviser le YMCA immédiatement au numéro d'urgence accessible 24 heures sur 24 (647 339-5926).

Les agents d'Échanges Canada peuvent exiger un rapport écrit. Prenez des notes précises de l'incident le plus tôt possible. Si des médias étaient sur les lieux, vous devez soumettre le rapport le même jour. Vous devez soumettre également des mises à jour à mesure que vous recevez d'autres informations.

Le Rapport d'accident ou d'incident se trouve sur le site Web des responsables de groupe (www.ejca.net). Veuillez le soumettre dans les 24 h à votre coordonnateur régional du YMCA.

Déclarer les mauvais traitements ou la négligence

Les responsables de groupe sont légalement tenus de signaler les mauvais traitements et la négligence.

Selon toutes les lois provinciales et territoriales relatives à la protection de l'enfance, il appartient à tout adulte qui joue un rôle dans la vie des enfants et des jeunes, que ce soit sur un terrain de sport, dans une salle de classe, ou dans la communauté, de veiller à la sécurité des enfants et de les protéger contre les mauvais traitements et la négligence.

Toute personne qui a des raisons valables de croire qu'un enfant ou un jeune est ou a été victime de mauvais traitements ou de négligence d'ordre affectif ou physique, ou d'agression sexuelle est tenue par la loi de signaler ses soupçons à l'organisme local de protection de l'enfance. Cette personne doit faire son rapport directement à l'organisme de protection de l'enfance et ne doit pas compter sur une autre personne pour le faire à sa place.

« Le Rapport de divulgation d'abus ou de négligence » se trouve sur le site Web des responsables de groupe (www.ejca.net).

Faites-le parvenir, dans les 24 heures, à votre coordonnateur du YMCA.

Premiers soins en santé mentale

Informations adaptées du cours MHFA originalement développé au Center for Mental Health Research à l'Université nationale australienne de Canberra.

Publié par le Alberta Mental Health Board, 2008.

En tant que responsable de groupe, vous êtes responsable de la sécurité des jeunes et vous pouvez les soutenir d'une multitude de façons. Ainsi, connaître la base des premiers soins en santé mentale pourrait vous être utile. C'est également important de connaître les lignes directrices de votre école ou organisation en cas de problème ou de crise de santé mentale.

Que sont les premiers soins en santé mentale?

Les premiers soins en santé mentale représentent le soutien apporté à une personne développant un problème de santé mentale ou en état de crise. Ils sont administrés jusqu'à ce que des services professionnels appropriés soient reçus ou que la crise soit résolue.

Les cinq premiers soins de base en santé mentale

1. **Évaluez les risques de suicide, d'automutilation ou de faire du mal à autrui** : évaluez la situation afin de déterminer la meilleure façon d'aider le jeune. C'est important de réduire ou d'éliminer tout risque actuel. N'ayez pas peur de poser des questions directes et précises pour évaluer la situation. P. ex. : « As-tu planifié la façon dont tu voulais te tuer? »
2. **Écoutez sans juger** : démontrez votre capacité et votre disposition à écouter le jeune (dans vos paroles et votre non verbal) afin d'écouter et de comprendre ce qu'il a à dire et de le laisser s'exprimer librement et confortablement, sans jugement de votre part. Restez calme et patient. Demandez-lui ce dont il a besoin, ce qu'il ressent et ce que vous pouvez faire pour l'aider.
3. **Rassurez-le jeune et informez-le** : aidez le jeune à ressentir de l'espoir et de l'optimisme, à réaliser qu'il y a des gens qui tiennent à lui, qu'il y a des ressources et des traitements à sa disposition, et que la situation peut s'améliorer. Ne posez ou ne supposez aucun diagnostic potentiel en santé mentale.
4. **Encouragez le jeune à aller chercher l'aide professionnelle appropriée** : aidez le jeune à déterminer quelle ressource ou quel professionnel serait le plus approprié pour l'aider avec son problème de santé mentale, puis encouragez-le à aller chercher cette aide.

5. **Proposez d'autres pistes** : aidez le jeune à trouver des stratégies pour prendre soin de lui ou des membres de sa famille, des amis ou d'autres personnes qui pourraient le soutenir. Vous pourriez aussi lui donner de l'information sur les lignes d'écoute ou les lignes secours.

Ces cinq actions n'ont pas nécessairement besoin d'être faites dans cet ordre précis. Vous devez utiliser votre jugement pour déterminer l'ordre approprié, et faire preuve de flexibilité et de sensibilité face au jeune que vous aidez.

C'est important d'agir adéquatement et d'obtenir de l'aide professionnelle si les risques qu'une personne se fasse du mal ou en fasse à autrui sont élevés. Ce pourrait être un professionnel en santé mentale, ou des services médicaux d'urgence, la police, etc.

Soutenir un jeune en état de crise peut être effrayant et stressant. Demandez l'aide d'autres responsables de groupe, superviseurs, etc. dignes de confiance quand c'est approprié.

Symptômes d'une crise de santé mentale : Au-delà des réactions normales qu'un jeune pourrait démontrer en participant à un programme d'échange jeunesse (nostalgie, choc culturel...).

- **Isolement** : si un jeune commence à s'isoler du groupe ou de ses pairs, refuse de participer aux activités, et démontre des signes inquiétants.
- **Colère** : si un jeune montre des signes de tension et d'hostilité face à une menace réelle ou non envers lui, ses biens, ses droits ou ses valeurs, l'anxiété est probablement la source du problème.
- **Changements de personnalité** : y a-t-il eu un changement dans la façon de penser du jeune? Les changements sont normaux, mais si vous remarquez un changement soudain non souhaitable ou dérangeant au niveau de sa personnalité, ce pourrait être un signe d'un problème plus grave.
- **Négligence des soins personnels** : Souvent, les jeunes en détresse n'arrivent pas à prendre soin d'eux-mêmes. Est-ce le cas pour l'un des jeunes du groupe? Le manque de sommeil peut mener à une crise en santé mentale : aider les jeunes à dormir suffisamment peut aider à calmer ou à prévenir la crise.
- **Désespoir** : si vous remarquez qu'un jeune exprime un sentiment de désespoir dénotant une vision négative de l'avenir. Il affirme croire sincèrement que RIEN ne s'améliorera.

Adapté et traduit de : <https://www.sheppardpratt.org/blog/5-ways-recognize-mental-health-crisis/>
Autres ressources : www.jack.org/accueil

Fiche de données pour les jeunes – Protège-toi contre les agressions sexuelles

Dis non!

Si quelqu'un te touche ou envahit ton espace personnel, tu as le droit de dire « non! ». Il n'y a rien à discuter : si tu ne veux pas qu'on te touche, il est correct de dire très fort : « Non, ne me touche pas! ».

Sois ferme

Dis à l'agresseur que tu raconteras à quelqu'un ce qui s'est passé. Mais si tu as peur, essaie plutôt de quitter la situation. N'hésite pas à en parler au responsable de ton groupe.

Voyage en groupe

Évite de te trouver seul avec quelqu'un que tu connais mal et avec qui tu n'es pas à l'aise, ou avec quelqu'un qui pourrait essayer d'abuser de toi. Fais en sorte que quelqu'un soit avec toi.

Montre que tu n'es pas dupe

Montre que tu sais ce qu'est la violence sexuelle, que tu es maître de ton corps et que tu feras ce qu'il faut pour te protéger.

Fais-toi des amis

Noie une amitié avec des personnes qui te soutiendront et à qui tu pourras te confier. Fais-en autant pour les autres.

Fais-toi confiance

Si ton instinct te dit que le comportement de quelqu'un est un peu bizarre, fais confiance à ton intuition.